

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 14

Artikel: Boutades
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188202>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Oh ! pardon... c'est la même.

Puis s'enhardissant :

— A moins que ce ne soit celle des jours de fête, comme lorsque madame la baronne vient ici.

Elle lui lança un indéfinissable coup d'œil. Mais il en fut plutôt aiguillonné qu'effrayé, et reprenant toutes ses facultés en homme qui a conscience de sa valeur, il ajouta avec aplomb : — Madame la baronne me donne peut-être à entendre que j'ai été troublé en la voyant, et surtout quand elle m'a manifesté le désir d'entrer pour écrire quelques mots à monsieur le vicomte. Rien n'est plus exact. Je me suis souvenu que tous les volets étaient fermés par suite de l'absence de monsieur le vicomte, et j'ai dû précéder en toute hâte madame la baronne...

Un petit geste d'impatience de la jeune femme l'interrompit, et il s'éloigna.

— J'en ferai une maladie, pensa-t-il.

Ce brave homme en eût fait une à l'instant même, s'il avait su à quel point les choses allaient se compliquer.

Au lieu de pouvoir s'enfuir, Emmeline avait été arrêtée au bout du corridor par une porte fermée à double tour et dont Jean ne se souvenait plus d'avoir ôté la clef. Cet incident fit réfléchir mademoiselle de Nacqueville et changea subitement le cours de ses idées. Une larme brûlante tomba de ses yeux en voyant à quoi elle s'était exposée, en mesurant les résultats de sa folle équipée. En supposant même qu'elle eût pu fuir, où retrouver son frère, où l'attendre ? Mais elle n'avait pas même la ressource de s'échapper et de le guetter hors de l'hôtel, et il lui fallait songer à sortir au plus vite de cette situation difficile. (A suivre.)

Boutades.

A la suite des examens de l'école primaire d'une petite ville des bords du lac, deux gamins de 12 à 13 ans s'entretiennent de leurs résultats :

— As-tu fait un bon examen, toi ?

— Non..., mais ce n'est pas étonnant, le syndic et monsieur M*** m'ont donné de mauvaises notes, parce que nous ne sommes pas du même bord !

Un Anglais raconte qu'à Londres, on rencontre chaque jour plus de deux cents personnes qui perdent leur parapluie, mais qu'en revanche on ne trouve jamais personne qui en ait trouvé un.

Voici cependant un moyen excellent de se procurer un riflard sans avoir besoin de recourir au marchand de parapluies.

Pendant une averse, vous vous mettez sous une porte cochère et vous attendez tranquillement l'approche de la première personne qui se présente ornée d'un parapluie.

Vous l'abordez poliment et lui dites :

— Pardon, monsieur, vous avez mon parapluie.

Neuf fois sur dix la personne interpellée se hâtera de vous tendre le parapluie, car elle ne saura pas au juste si c'est à vous qu'elle l'a pris.

Nous avons sous les yeux le certificat ci-après, délivré par un propriétaire campagnard à son domestique. Nous retranchons les noms propres :

« Je déclare avoir eu à mon service pendant deux ans François*** pour vacher avec une entière activité pour le bétail fidèle et actif à son travail et avec goût. Je ne peut que le recommander aux personnes auxquelles il pourrait s'annoncer. »

UNE AMORCE

Martin, sur la Divonne, un jour est à la pêche.

Un Anglais, curieux, à taille maigre et sèche,

S'avance près de lui, d'un air observateur.

« Pardon, voudriez-vous dire à moà, mon Sieur,

Ce que vous amorcez au bout de votre ligne ? »

« Des noyaux d'abricots ! » dit Martin, d'un air digne.

« — Aoh ! noyaux Bricots ! répète notre lord ;

Mais, comment savez-vous quand le poisson il mord ? »

« Parbleu ! N'entend on pas quand le noyau se casse ? »

Riposte le pêcheur, sans bouger de sa place.

« Aoh ! mon Sieur ! Merci ! Bonne amorce ! Parfait ! »

S'extasie l'Anglais, notant sur son carnet.

Réponse au problème précédent : Le *Cygne* emploie 4 heures pour remonter le courant, et 2 heures 24 minutes pour le descendre. Différence, 1 heure, 36 minutes.

Le *Canard* met dans les mêmes conditions 12 heures pour monter et 4 pour descendre. Différence 8 heures.

En une heure (à la montée), le *Cygne* parcourt donc le quart de la distance et le *Canard* la douzième partie. La différence entre ces deux chemins devra être de 10 kilomètres. Donc le quart de la distance demandée moins la douzième partie de cette même distance nous donnera un reste de 10 kilomètres. Il en résulte que les $\frac{2}{12}$ ou le sixième de la distance égale 10 kilomètres. La longueur entière vaut donc 60 kilomètres.

La ville cherchée est donc *Mâcon*, chef-lieu du département de Saône-et-Loire, à 60 kilomètres de Lyon.

Ont répondu juste : MM. J. Paquier, à Denges ; Jordan, à Neuchâtel ; H. Kamm, à Lausanne (hors de concours) ; L. Turin, à Neuchâtel et Eugène Bastian, au Grenet, Forel, Lavaux. — Le tirage au sort effectué jeudi matin a donné la prime à ce dernier.

Problème.

Trois amis, A., M., et R., ont fait hier une partie de billard aux conditions suivantes :

1° Le sort désignera l'ordre des joueurs.

2° La partie sera terminée quand la somme des points faits par les 3 joueurs atteindra 50.

3° Chaque joueur paiera à celui qui aura fait plus de points que lui 5 centimes par point en sus.

La partie terminée, il se trouve que M. a reçu 95 centimes ; R. en a reçu 35, mais il en a donné 30, et A. a payé un franc.

Combien chaque joueur a-t-il fait de points ?

M. D.

Prime : Une vue photographique.

THÉÂTRE. — Dimanche, 6 avril, clôture de la saison théâtrale, par la représentation du grand succès actuel du *Gymnase* de Paris :

Le Maître de Forges.

pièce en 4 actes de Georges Ohnet, suivie de : **La Veuve aux Camélias**, comédie en 1 acte. — Rideau à 8 $\frac{1}{2}$ heures.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & C^{ie}.